

Démocratie

À QUI SE FIER ? DE LA CRISE DE CONFIANCE INSTITUTIONNELLE À LA CRISE SANITAIRE

Antoine Bristielle

18/03/2021

La nature des mesures adoptées lors de la crise sanitaire, mais aussi leur succès ou leur échec, a mis en évidence cette variable essentielle qu'est la confiance que les citoyens ont en leurs institutions et leurs représentants. Et à ce titre, la France est bien mal placée, puisque la défiance institutionnelle s'y aggrave d'année en année et produit de nombreux effets délétères. S'appuyant sur des données solides, Antoine Bristielle décortique ce phénomène et propose des pistes pour restaurer une confiance collective envers nos institutions.

Sommaire

Introduction. Une même épidémie, une multitude de réponses

Chapitre 1: La confiance institutionnelle comme facteur explicatif des réponses gouvernementales

Chapitre 2 : L'impact de la confiance institutionnelle sur le respect des mesures sanitaires et la mortalité

Chapitre 3 : Une défiance institutionnelle bien française

Chapitre 4 : La défiance institutionnelle, une maladie aux multiples effets délétères

Chapitre 5 : D'où vient cette défiance institutionnelle ?

Les responsabilités de la classe politique

Le rôle des médias

La spécificité française : la problématique du système électoral

Une cause structurelle : un défaut de protections institutionnelles

Chapitre 6 : Du cercle vicieux de la défiance au cercle vertueux de la confiance

Vers une nouvelle éthique politique

La responsabilité médiatique

Assurer une meilleure représentation des citoyens

Réformer le système social français

L'auteur :

Antoine Bristielle est professeur agrégé de sciences sociales, chercheur en science politique au laboratoire Pacte, Sciences Po Grenoble, et membre de l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean-Jaurès.